

Voluntās

Appel d'offres

AO # 002-2023

**Pour Contrat Cadre pour la fourniture de
Services de production audiovisuelle**

Entité adjudicatrice : Voluntas Advisory S.A.R.L

2, rue Hannibal – Gammarth Supérieur, Tunis, Tunisie

Financement : Commission Européenne

Financé dans le cadre du Projet Nos Racines

Table des matières

Section I : Instruction aux Soumissionnaires

I.1 Introduction

I.2 Ordre chronologique de l'appel d'offre

I.3 Exigences relatives à la présentation de l'offre

I.4 Critères d'admissibilité

I.5 Période de validité

I.6 Critère d'évaluation

I.7 Propriété du droit d'auteur

Section II : Contexte, portée des travaux, livrables et calendrier des livrables

II.1. Contexte

II.2. Portée des travaux

II.3. Description des services

Section I : Instruction aux Soumissionnaires

I.1 Introduction

Voluntas est une société de conseil internationale qui fournit des options politiques et des recommandations fondées sur des faits et basées sur des recherches et des analyses approfondies dans des régions fragiles et touchées par des conflits. Nous recueillons des données, effectuons des analyses et générons des informations pour les secteurs privé et public. Nous utilisons nos connaissances pour étayer la réflexion stratégique et la prise de décision fondée sur des données probantes.

Nous travaillons principalement dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord avec un large éventail de clients, y compris des agences des Nations Unies, des ONG internationales, des donateurs majeurs et des entreprises privées. Nos projets se concentrent sur les politiques et les programmes, la recherche, l'évaluation des besoins, les études de perception, la surveillance du contexte, ainsi que le suivi et l'évaluation. Nous travaillons sur des domaines thématiques tels que la gouvernance, la résolution des conflits, l'économie politique, l'informalité, la migration, la jeunesse, le genre, les droits de l'homme, l'emploi, la santé, l'eau, la sécurité alimentaire et WASH.

I.2 Ordre chronologique de l'appel d'offre

Le calendrier suivant résume les dates importantes du processus d'appel d'offre. Les soumissionnaires doivent respecter strictement ces délais.

Annonce de l'appel d'offre	22 mars 2023
Date limite pour les questions écrites	26 mars 2023
Réponses aux questions/clarifications	27 mars 2023
Date de clôture de l'appel d'offre	30 mars 2023
Attribution du contrat de sous-traitance (estimation)	3 avril 2023

Les dates ci-dessus peuvent être modifiées à la seule discrétion de Voluntas Advisory. Toute modification sera publiée dans une modification au présent appel d'offre.

Questions écrites et clarifications. Toutes les questions ou clarifications concernant cet appel d'offres doivent être faites par écrit et soumises à procurement@voluntasadvisory.com plus tard à **23:59, heure locale de Tunis, le 26 mars 2023.**

Les questions et les demandes d'éclaircissements, ainsi que les réponses à celles-ci, seront envoyées à tous les soumissionnaires de l'appel d'offre qui ont manifesté un intérêt. Seules les réponses écrites seront considérées comme officielles et auront du poids dans le processus de l'appel d'offre et l'évaluation subséquente. Toutes les réponses reçues en dehors du canal officiel, qu'elles soient reçues verbalement ou par écrit, d'employés ou de représentants de Voluntas Advisory, ou de toute autre partie, ne seront pas considérées comme des réponses officielles concernant cet appel d'offre.

Date de soumission de la proposition. Toutes les propositions doivent être reçues avant la date et l'heure et conformément aux instructions prévues à la section I.3.

Présentations orales. Voluntas Advisory se réserve la possibilité de faire participer des soumissionnaires sélectionnés à des présentations orales avec le comité d'évaluation technique. Les entrevues peuvent consister en des présentations orales des activités et des approches proposées par les soumissionnaires.

Les soumissionnaires doivent être prêts à faire des présentations au comité d'évaluation technique du bureau consultatif de Voluntas dans les 2 jours suivant la réception de la notification.

I.3. Exigences de soumission des offres

Les soumissionnaires doivent soumettre leurs offres uniquement par voie électronique. Les offres envoyées par courrier électronique doivent être envoyées à l'adresse suivante : procurement@voluntasadvisory.com.

Les offres envoyées par d'autres moyens ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont responsables de s'assurer que leurs offres sont conformes aux instructions énoncées dans les présentes.

Les offres tardives seront considérées à la discrétion de Voluntas Advisory. Voluntas Advisory ne peut garantir que les offres tardives seront prises en compte.

Toutes les offres doivent être soumises en deux volumes, comprenant :

- Volume 1 : offre technique
- Volume 2 : offre financière (en Dinars Tunisien)

Les soumissionnaires doivent soumettre la proposition par voie électronique avec jusqu'à 3 pièces jointes (limite de 5 Mo) par courriel compatible avec MS Word, MS Excel, format lisible ou Adobe Portable Document (PDF). Les soumissionnaires ne doivent pas soumettre de fichiers compressés. Les pages nécessitant des signatures manuelles originales doivent être numérisées et envoyées en format PDF en pièce jointe.

Les propositions techniques ne doivent pas faire référence à des données de prix afin que l'évaluation technique puisse être faite strictement sur la base de la valeur technique.

I.4. Conditions d'admissibilité

Voluntas Advisory prévoit d'attribuer un contrat de sous-traitance à une société à condition qu'elle soit légalement enregistrée et reconnue en vertu des lois tunisiennes et qu'elle soit conforme à toutes les réglementations civiles, fiscales et autres exigences applicables.

Les attributions prendront la forme d'un contrat de sous-traitance à prix fixe ferme. Le soumissionnaire retenu est tenu de respecter l'énoncé des travaux et les modalités du contrat de sous-traitance.

Les entreprises qui soumettent des propositions en réponse au présent appel d'offre doivent satisfaire aux exigences suivantes :

- (i) Les sociétés doivent être légalement enregistrées en vertu des lois tunisiennes lors de l'attribution du contrat de sous-traitance.
- (ii) Les entreprises doivent avoir une présence locale en Tunisie au moment de la signature du contrat de sous-traitance.

Les soumissionnaires peuvent présenter leurs offres en tant que membre d'un partenariat avec d'autres entreprises. Dans de tels cas, le contrat de sous-traitance sera attribué à la société chef de file du partenariat. La société chef de file est responsable du respect de toutes les conditions générales du contrat de sous-traitance et de la conclusion de tous les accords de partenariat, y compris, mais sans s'y limiter, la division du travail, la facturation, etc., avec l'autre société (s). Un partenariat légalement enregistré n'est pas nécessaire à ces fins. Cependant, les différentes organisations doivent s'engager à travailler ensemble dans l'exécution des conditions du contrat de sous-traitance.

I.5. Période de validité

Les offres doivent demeurer valides pendant 30 jours après la date limite de l'appel d'offre pour raison d'évaluation et pendant toute la durée de l'accord cadre

I.6 Évaluation et fondement de l'attribution

Cet appel d'offre utilisera les critères ci-dessous pour déterminer la proposition du meilleur rapport qualité-prix. Cela signifie que chaque offre sera évaluée et notée en fonction des critères d'évaluation et des sous-critères d'évaluation, qui sont énoncés dans le tableau ci-dessous.

Les points d'évaluation ne seront pas attribués uniquement pour le coût, mais aux fins de l'évaluation globale du présent appel d'offre, les facteurs d'évaluation technique en plus du coût, lorsqu'ils sont combinés, sont considérés comme plus importants que les seuls facteurs de coût. Le coût sera également évalué pour le réalisme et la raisonnable.

Evaluation technique

Les propositions seront évaluées et notées en fonction des critères techniques suivants, avec les pondérations correspondantes :

Critères d'évaluation techniques	Points maximum
1. Expérience Générale du prestataire de service	50
1.1 Adéquation des informations fournies sur l'entreprise : <ul style="list-style-type: none"> - Age de l'entreprise : <ul style="list-style-type: none"> ○ 5-8 ans ○ 9 ans et plus - Taille : <ul style="list-style-type: none"> ○ 5-10 employés ○ Plus de 11 employés - Détails de la structure de l'entreprise fournis 	20
1.2 Expérience spécifique dans la production d'œuvres de formats variés : <ul style="list-style-type: none"> - Moins de 3 projets similaires - Entre 3 et 5 projets similaires - Plus de 5 projets similaires 	10

1.3 Expérience spécifique dans la production d'œuvres créées de manière participative (jeunes et acteurs locaux) : - Moins de 3 projets similaires - Entre 3 et 5 projets similaires - Plus de 5 projets similaires	10
1.4 Expérience spécifique dans la diffusion d'œuvres (au niveau communautaire et nationale) : - Moins de 3 projets similaires - Entre 3 et 5 projets similaires - Plus de 5 projets similaires	10
2. Qualifications et expérience du personnel clé pour effectuer le service	50
2.1 Nombre de superviseurs proposés - 1 superviseur - 2 superviseurs ou plus	10
2.2 Nombre de personnes proposées - Moins de 3 personnes - 3 personnes ou plus	10
2.3 Niveau de formation du personnel - Bac+2 dans le domaine technique - Plus que Bac+3 dans le domaine technique	10
2.4 Nombre d'années d'expérience dans le domaine - Moins de 5 ans - Plus de 5 ans	10
2.5 Intérêt et implication dans des activités communautaires / sociales - Participation à des initiatives associatives et sociales - Participation à des projets locaux culturels	10

La note minimale technique (T) doit dépasser 50 pour passer à l'évaluation financière.

Evaluation financière

Pour les propositions dont la partie technique a été validée, les propositions financières seront vérifiées et, si nécessaire, des ajustements seront apportés aux prix afin d'assurer la cohérence avec les propositions techniques en termes d'apport de travail et d'éliminer les erreurs arithmétiques.

Les notes financières (F) sont calculées comme suit :

- La proposition dont le prix est le plus bas (Em) se verra attribuer une note financière (Fm) de 100 points.
- Les notes financières des autres propositions seront calculées en appliquant la formule suivante :

$$F = 100 \times Em/E$$

Em est le prix le plus bas, et E est le prix de la proposition considérée.

Note technique et financière consolidée :

Les notes consolidées finales (S) sont calculées en appliquant la formule suivante : $S = 0,60 \times T + 0,40 \times F$

Le prestataire de services (pour chaque lot de services) le mieux classé sera invité à négocier le contrat et, si les négociations aboutissent, le prestataire de services sélectionné se verra attribuer le contrat. En cas d'échec des négociations, le prestataire de services classé deuxième sera invité à négocier.

I.7 Propriété du droit d'auteur

Tous les produits (vidéos brutes, audio bruts, produits finaux, ...) restent la propriété exclusive de Voluntas Advisory et seront mis à disposition de Voluntas et de ses partenaires dans le cadre du projet « Nos Racines ».

Les soumissionnaires reconnaissent que tous les droits d'auteur et autres droits de propriété intellectuelle fournis dans le cadre de cette prestation seront la propriété de Voluntas Advisory. Ceci est protégé par la loi sur le droit d'auteur en Tunisie localement et dans d'autres pays du monde, et par d'autres conventions connexes.

Section II : Contexte, portée des travaux, livrables et calendrier des livrables

II.1. Contexte

Le projet « Nos Racines » est financé par l'Union européenne en Tunisie et mis en œuvre par Voluntas, en partenariat avec Ifrikya Center for Common Ground (ICCG) et Face Tunisie, couvrant six communautés d'intervention : le Grand Tunis, Bizerte, Jendouba, Kairouan, Médenine et Gafsa.

Le projet vise à renforcer la cohésion sociale et à augmenter la résilience des personnes et des communautés ciblées, en se concentrant sur l'intégration et la réintégration des jeunes et des femmes en situation de vulnérabilité.

L'action « Nos Racines » donne aux partenaires locaux de la société civile, les moyens de mener un processus de dialogues communautaires visant à instaurer une confiance entre les principales parties prenantes, et appuie les femmes en matière d'identification et de prévention des signes précoces de vulnérabilité chez les jeunes, et ce en collaboration avec des organisations locales dans les zones cibles. Le projet promeut également la cohésion sociale dans l'espace numérique.

Le projet appuie par ailleurs l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, en collaborant étroitement avec le secteur privé dans la réinsertion socio-économique des jeunes en situation de vulnérabilité, et touchant notamment des jeunes sortants de prisons.

II.2. Portée des travaux

Dans le cadre du projet Nos Racines financé par l'Union européenne, Voluntas aura besoin d'une variété de services de production audiovisuelle. Afin d'assurer la flexibilité et la réactivité aux besoins des parties prenantes du programme dynamique du projet Nos Racines, Voluntas cherche à établir un contrat-cadre avec une ou plusieurs boîte(s) de production audiovisuelle, afin d'assurer la production de **films de court-métrage, podcasts, bandes dessinés, pièce de théâtre**, ou autre produit audiovisuel diffusant des

messages mettant en avant des valeurs universelles en opposition avec celles diffusées par les discours de violence et de haine.

Le contrat cadre fournira les termes et conditions contractuels. Des ordres de service seront émis par le bureau de Voluntas au fur et à mesure de l'avancement du projet et après définition du besoin en accord avec le prestataire. La durée de mise en œuvre sera de 9 mois pour une estimation initiale de 12 œuvres. Chaque ordre de service sera numéroté et constituera une commande de services.

II.3. Description des services

Nous sommes à la recherche d'un fournisseur de services de production audiovisuelle pour la réalisation d'œuvres artistiques en collaboration avec des communautés locales. Le prestataire doit fournir des coûts unitaires forfaitaires pour les catégories de services suivantes et pour les autres catégories d'œuvres que le prestataire a la capacité de proposer :

- Production de courtes vidéos
- Production des podcasts
- Création de contenu graphique / animation
- Production de bandes dessinées / comic book
- Production des pièces de théâtre

Nous privilégierons les soumissionnaires qui fournissent des coûts unitaires pour toutes les catégories de services demandées. La démarche adoptée étant une approche participative au niveau communautaire, le fournisseur sélectionné devra participer à au moins 6 sessions de cocréation avec les membres des communautés désignées, ainsi qu'à des réunions de préparation. Il collaborera également avec les partenaires locaux, les représentants de la communauté, ICCG et Voluntas pour valider les étapes de production et de dissémination/diffusion.

Le coût unitaire indiqué pour chaque type d'œuvre doit ainsi correspondre à un forfait comprenant l'ensemble des frais impliqués, notamment la participation aux sessions de cocréation avec les communautés, la production de l'œuvre (par exemple, enregistrement, mixage, montage, doublage/sous-titrage, post-production...), la présentation et finalisation de l'œuvre en collaboration avec les parties prenantes, la dissémination (par exemple, présentation de l'œuvre au sein de la communauté, diffusion sur des médias locaux,...). La diffusion sur des médias nationaux sera étudiée de manière séparée et ne doit donc pas être incluse dans le prix forfaitaire indiqué par produit.